

côté droit, et du délire; puis, la maladie passant au second période, survinrent les phénomènes de dépression avec hémiplegie du côté droit et aphasie, et notre malade fut plongée dans le coma avec le pouls encore plus faible et des troubles du rythme respiratoire. C'était le dernier acte qui se jouait et il n'y avait plus qu'à attendre la mort.

Cependant cet état se prolongea; puis peu à peu notre malade commença à sortir de sa torpeur; elle manifestait par le mouvement des yeux qu'elle se rendait compte de ce qui se passait autour d'elle, mais elle ne pouvait pas encore proférer la moindre parole. Puis son appétit se réveilla et on commença à lui donner une nourriture plus substantielle qui réveilla ses forces, et on put ainsi assister à une véritable résurrection de notre malade.

Cependant il restait encore à craindre les troubles cérébraux si fréquents après une méningite aussi grave, mais le retour à la santé devait se compléter. L'enfant réapprit peu à peu à parler, à se mouvoir et à marcher, et son intelligence reparut plus lucide qu'avant sa maladie. Et maintenant qu'elle est complètement guérie, personne ne pourrait reconnaître en elle la maladie qui nous avait causé tant d'alarmes.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'acte de la Preuve en Canada de 1843.

En foi de quoi j'ai signé

J. A. B., M. D.

Faite et déclarée devant moi à L., ce vingt-quatrième jour du mois de mars mil neuf cent dix.

L. FOREST, notaire

Je soussigné Raoul C. voyageur de commerce de la ville de L. déclare solennellement ce qui suit :

Que ma petite fille, Marie Thérèse C., âgée de deux ans et deux mois à l'époque de sa maladie.

En novembre vers la fin, mon enfant est tombée malade de la coqueluche d'après la déclaration de mon médecin, et l'enfant a continué sa maladie jusqu'au 14 décembre; à cette époque cette maladie changea en maladie d'intestin, c'est-à-dire que mon enfant ne pouvant cracher son rhume, cette matière passant par les intestins déter-